



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 25 mars 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 15 mars 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme JEANNE, M. FILONI, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à M. MONDOLONI, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme BERNARD à Mme NADAL, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. le Maire, Mme ZUCCARELLI à Mme MASSEI, M. DELIPERI à M. ARESU, Mme PILLOTTI à Mme OTTAVY, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Séance du lundi 25 mars 2019

Délibération N°2019/48

Adoption du budget primitif 2019- Budget annexe du
stationnement

PREFECTURE - ZA - BCI -02.04.2019

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La loi MAPTAM du 27/01/2014 et la loi NOTRe du 07/08/2015 modifient les conditions de mise en place d'une politique de stationnement payant. Cette réforme, dite de « dépenalisation » ou de « décentralisation » du stationnement payant, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Le projet de budget primitif du budget annexe du stationnement pour l'exercice 2019 s'élève à la somme de **1 330 455.00 €** se décomposant comme suit :

- **Section Fonctionnement :** **1 140 400.00 €**
- **Section Investissement :** **190 055.00 €**

A. Répartition par chapitres en section fonctionnement :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
	Intitulés	Montants		Intitulés	Montants
Chap. 011	Charges à caractère général	210 000.00	Chap. 70	Ventes et Prestations de services	1 097 000.00
Chap. 012	Frais de personnel	790 000.00	Chap. 74	Subventions	43 400.00
Chap. 66	Charges financières	43 445.00			
Chap. 67	Charges exceptionnelles	2 000.00			
Total Dépenses réelles		1 045 445.00	Total Recettes réelles		1 140 400.00
Chap. 023	Virement à la section investissement	4 766.00	Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	
Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	90 189.00			
Total Dépenses		1 140 400.00	Total Recettes		1 140 400.00

1. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles de fonctionnement concernent les achats et charges externes, les frais de personnel, les intérêts de l'emprunt contracté, les dotations aux amortissements du matériel et le virement vers la section d'investissement.

↳ Les dépenses réelles de fonctionnement concernent :

- **Au chapitre 011** : ce chapitre retrace principalement les charges liées à la maintenance des logiciels et à l'entretien du matériel pour un montant global de 210 000 €.

- **Au chapitre 012** : les charges de personnel totalisent 790 000 € pour l'année 2019.
- **Au chapitre 66** : ce chapitre enregistre le paiement des intérêts des emprunts ainsi que le calcul des intérêts courus non échus pour l'exercice pour un montant prévisionnel de 43 445 €.
- **Au chapitre 67** : une provision est inscrite au sein de ce chapitre au titre de remboursement aux usagers en cas de litige à hauteur de 2 000 €.

↳ Les dépenses d'ordre de fonctionnement concernent :

- **Au chapitre 042** : ce chapitre totalise 90 189 €. Il enregistre la comptabilisation des amortissements du matériel et outillage.
- **Au chapitre 023** : ce chapitre enregistre le virement vers la section d'investissement à hauteur de 4 766 €.

2. Recettes de fonctionnement

Le financement de la section est assuré dans sa majorité par les recettes des horodateurs et les abonnements des usagers. La redevance de stationnement ainsi que le FPS prévus par l'article L. 2333-87 du code général des collectivités territoriales (CGCT) constituent des recettes non fiscales de la section de fonctionnement, conformément aux dispositions de l'article L. 2331-4 du CGCT et s'analysent comme des redevances d'occupation du domaine public en application de l'article L. 2125-9 du code général de la propriété des personnes publiques

- **Au chapitre 70** : sont comptabilisées à hauteur de 1 097 000 € les redevances d'occupation des usagers. Suite au changement de législation, l'ensemble des recettes liées au stationnement sont désormais considérées comme des redevances imputées au chapitre 70 « produits des services du domaine ». Les comptes 70383 et 70384 retracent respectivement la redevance de stationnement et le forfait de post-stationnement (FPS) prévus par l'article L. 2333-87 du CGCT.

- **Au chapitre 74** : Une somme de 43 400 € est inscrite au titre de l'aide exceptionnelle de la Collectivité de Corse destinée à alléger les charges financières pour l'emprunt comptabilisé au sein de ce budget.

B. Répartition en section d'investissement :

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Dettes en capital	94 000.00	Chap. 13	Subventions reçues	50 000.00
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	15 000.00	Chap. 13	Subventions reçues	45 100.00
Chap. 21	Immobilisations corporelles	42 000.00			
Chap. 23	Immobilisations en cours	39 055.00			
Total Dépenses réelles		190 055.00	Total Recettes réelles		95 100.00
Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections		Chap. 021	Virement provenant du fonctionnement	4 766.00
			Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections	90 189.00
Total Dépenses		190 055.00	Total Recettes		190 055.00

1. Dépenses d'investissement

↳ Les principales dépenses d'investissement sont :

- **Au chapitre 16** : ce chapitre enregistre le remboursement du capital des emprunts pour 94 000 €.
- **Aux chapitres 20-21-23** : ils comptabilisent à hauteur de 96 055 € des acquisitions de matériels techniques et informatiques ainsi que divers travaux d'aménagement.

2. Recettes d'investissement

↳ Les recettes réelles d'investissement concernent :


- **Au chapitre 10** : 50 000 € sont prévus au titre du remboursement du FCTVA.
- **Au chapitre 13** : Une somme de 45 100 € est inscrite au titre de l'aide exceptionnelle de la Collectivité de Corse destinée à alléger les charges financières en capital pour l'emprunt comptabilisé au sein de ce budget.

↳ Les recettes d'ordre d'investissement concernent :

- **Au chapitre 040** : ce chapitre totalise 90 189 €. Il comporte la comptabilisation des amortissements du matériel et outillage.

- **Au chapitre 023** : ce chapitre enregistre le virement provenant de la section de fonctionnement à hauteur de 4 766 €.

C. L'endettement est le suivant

Prêteurs	Montant emprunté	Capital restant dû au 01/01/2019	% du CRD	Nombre d'emprunts
 Caisse Epargne	1 500 000.00 €	1 015 336.83 €	100 %	1
	1 500 000.00 €	1 015 336.83 €	100 %	1

La synthèse de la dette du budget du stationnement est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
1 015 336.83 €	4.50 %	8 ans 11 mois	4 ans 10 mois

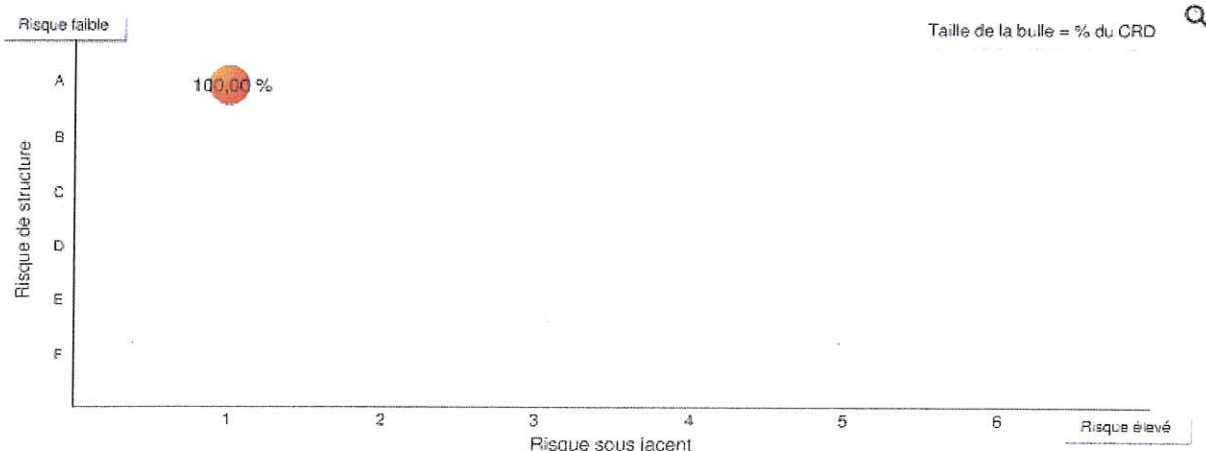
Pour 2019, le montant du flux de la dette est de 137 410.80 € et se répartit de la façon suivante :

- Montant du capital à rembourser : 93 978.26 €
- Montant des intérêts à payer : 43 432.54 €

L'intégralité de l'emprunt souscrit sur ce budget annexe est classé 1A, soit la classification la moins exposée aux risques.

Prêteur	Année de réalisation	Montant initial	Taux	Capital restant dû	CBC
Caisse d'Epargne	2012	1 500 000.00 €	Taux fixe à 4.43 %	1 015 336.83 €	1A
		1 500 000.00 €		1 015 336.83 €	

Dette selon la charte de bonne conduite



Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2019 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 28 janvier 2019 ;
 Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 mars 2019 ;

ADOPTE

Par 35 voix pour, 1 voix contre (M. Leonetti) et 5 abstentions (M. Luciani, M. Bastelica, M. Ciabrini, M. Simonpietri, M. Grimaldi d'Esdra)

Le Budget Primitif du budget annexe du stationnement, exercice 2019, qui se présente ainsi que suit :

Votes du budget :

BP 2019 - BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	94 000.00	35	1	5
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00	35	1	5
21	Immobilisations corporelles	42 000.00	35	1	5
23	Immobilisations en cours	39 055.00	35	1	5
Total des dépenses d'investissement		190 055.00	35	1	5

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
10	Dotations, fonds et réserves	50 000.00	35	1	5
13	Subventions d'investissement	45 100.00	35	1	5
040	Amortissements des Immobilisations	90 189.00	35	1	5
023	Virement vers la section investissement	4 766.00	35	1	5
Total des recettes d'investissement		190 055.00	35	1	5

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	210 000.00	35	1	5
012	Charges de personnel et assimilés	790 000.00	35	1	5
66	Charges financières	43 445.00	35	1	5
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	35	1	5
042	Dotations aux amortissements	90 189.00	35	1	5
023	Virement vers la section investissement	4 766.00	35	1	5
Total des dépenses de fonctionnement		1 140 400.00	35	1	5

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	1 097 000.00	35	1	5
74	Dotations, subventions et participations	43 400.00	35	1	5
Total des recettes de fonctionnement		1 140 400.00	35	1	5

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

PREFECTURE - 2A - BCI - 02.04.2019

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



 Laurent MARCANGELI